

Jehan de Louvegny, apothicaire à Amiens en 1500

In: Revue d'histoire de la pharmacie, 63e année, N. 227, 1975. pp. 549-557.

Abstract

Jehan de Louvegny, Apothecary in Amiens in 1500.

In the records of Amiens, one finds the inventory drawn up after the death in 1520 of an apothecary of the town, Jehan de Louvegny ; this document describes the shop and laboratory as well as the rooms where the family lived with all the furniture : the drugs, ustensils, crockery, and also clothes for men and women - but not a single book. J. de L. was not an alchemist, but a good townsman and a craftsman of pharmacy.

Citer ce document / Cite this document :

Valette Simonne. Jehan de Louvegny, apothicaire à Amiens en 1500. In: Revue d'histoire de la pharmacie, 63e année, N. 227, 1975. pp. 549-557.

doi : 10.3406/pharm.1975.7466

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0035-2349_1975_num_63_227_7466

JEHAN DE LOUVEGNY, APOTHIKAIRE A AMIENS EN 1500

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays ont une dette de reconnaissance envers les sociétés d'antiquaires et d'archéologie de nos provinces qui ont accompli au XIX^e siècle et au XX^e une œuvre considérable sur le plan local ; d'innombrables historiens ont dépouillé les archives, interrogé pierres et terrains, faisant revivre ainsi le passé, sauvant dans leurs *Mémoires* des documents que le temps et le passage de deux guerres auraient souvent effacés à tout jamais.

C'est ainsi que M. Hainsselin, de la Société des Antiquaires de Picardie, nous a aimablement signalé une étude publiée en 1908 dans les *Mémoires* de cette société savante par Octave Thorel, conseiller à la cour d'appel d'Amiens. Ce travail, que M. Bouvet avait déjà relevé dans sa *Bibliographie des travaux d'histoire locale*, nous a paru intéressant pour l'histoire de la pharmacie¹ : il repose sur un inventaire mobilier établi après le décès de l'apothicaire amiénois Jehan de Louvegny en 1520. Dressé, dans un savoureux patois picard qui évoque Petitjean et *Les Plaideurs*, par Antoine Langlès, sergent à masse (sorte d'huissier communal), et conservé aux Archives de la Ville, ce document ne comprend pas moins de 420 articles² et a pu être complété par diverses pièces d'archives contemporaines ; il est plein d'enseignement quant à l'exercice d'une profession qui était encore multiple au début du XVI^e siècle et nous informe sur les locaux, sur les drogues, aussi bien que sur les meubles, les récipients et même les vêtements qu'utilisait l'apothicaire. On trouve là un témoignage pris sur le vif de la vie quotidienne d'un bourgeois de la grande cité picarde alors en pleine prospérité, peu après son rattachement définitif au domaine royal après la mort du Téméraire.

*

De la vie de Jehan de Louvegny nous savons fort peu de chose, si ce n'est qu'en 1487 il était déjà maître apothicaire à Amiens. Il semble être d'origine non pas picarde, mais normande, de la région d'Evreux où habitait

1. Thorel (O.) : *Jehan de Louvegny, apothicaire amiénois de 1487 à 1520, recherches sur la pharmacopée et l'ameublement au XVI^e siècle, d'après son inventaire* ; in *Mém. Soc. Antiq. Picardie*, t. XXXV, 1908, p. 1-245.

2. Les numéros d'ordre ne figuraient pas à l'inventaire et ont été ajoutés par O. Thorel pour plus de commodité.

encore son frère Nicolas en 1511. Trois hameaux de l'Eure portent d'ailleurs le nom de Louvegny ou Louvigny, dont l'un sur la commune de Sainte-Marguerite-de-l'Autel près d'Evreux. Quel enseignement professionnel reçut-il, et en quelle ville de Normandie ou de Picardie ? Il est probable qu'il dut travailler pendant un certain nombre d'années comme compagnon chez un apothicaire avant de confectionner le chef-d'œuvre qui lui ouvrait l'accès à la maîtrise.

Le nombre des apothicaires à Amiens était très réduit ; en 1502, ils n'étaient que quatre : Jehan Delattre, à l'enseigne de la *Grise glinne* (en picard, *glinne*, du latin *gallina*, désigne la poule), Lucas Herbet, établi en face, au *Singe assis*, Henri Bocquet et Jehan de Louvegny.

On ressentait déjà confusément que leur profession intéressait la santé publique et les apothicaires étaient soumis à une inspection de la part des médecins sur l'ordre de l'échevinage. C'est ainsi qu'en 1502, Allain de Goursalleur, docteur en médecine, maître Pierre Dienville, licencié, et maître Jehan Aux Cousteaux, bachelier en médecine, visitèrent « chez les quatre apothicaires les drogueries et choses servant à la médecine ». Les procès-verbaux de ces enquêtes furent déposés aux archives et en tête de chaque cahier était transcrite une ordonnance qui avait la valeur d'un véritable règlement. Elle prescrivait notamment : qu'une visite semblable serait effectuée chaque année, que les personnes voulant exercer à Amiens la profession d'apothicaire devaient subir un examen devant les maîtres et prêter serment de se soumettre aux ordonnances du métier, qu'il y aurait dans chaque boutique un tableau renouvelé tous les ans indiquant les drogues disponibles ; enfin les apothicaires devaient fournir à leurs frais une copie des ordonnances promulguées à Paris sur la police de leur métier pour servir éventuellement de modèle à de nouveaux règlements. Reste à savoir si une telle législation fut réellement appliquée ; mais le simple fait que les pouvoirs communaux aient eu de semblables préoccupations à cette époque est déjà intéressant par lui-même.

Jehan de Louvegny s'installe d'abord en 1487 dans une maison que lui loue l'échevinage de la Ville³ « à l'entrée de la poissonnerie de mer, du lez du Pont Baudry (devenu ensuite Pont du Moulin du Roy) et de la chambre des déchargeurs de vins, avec le cellier dessous icelle poissonnerie » (marché au poisson). Cette maison pouvait être une maison en pans de bois à l'enseigne de la *Teste pelée* qui appartenait effectivement à la Ville et était louée régulièrement ; elle subsistera, de même que la poissonnerie, jusqu'en 1810.

Vers 1502, Jehan de Louvegny quitte la maison communale, mais restant dans ce quartier très animé et commerçant, va s'établir rue des Orfèvres, sur

3. Arch. Comm., t. II, BB, p. 251 et 253.

la paroisse de Saint-Firmin-le-Confesseur, dans une maison à l'enseigne du Fauconnier. L'enseigne permettait aux nombreux illettrés de l'époque de reconnaître les maisons, sans toutefois se rapporter encore à la profession de l'occupant : cela viendra plus tard. Au début du **xx^e** siècle, les parties basses du Fauconnier et de la maison voisine du Bénistoir étaient encore identifiables et c'est ainsi qu'on voyait au centre de la voûte de la cave un crochet fort qui avait pu servir à Jehan de Louvegny. C'est en effet dans ce logis qu'il devait vivre et exercer sa profession jusqu'à sa mort en 1520.

Il avait épousé, peut-être après sa première installation, Jehenne Cocquel, qui mourut jeune, car l'inventaire (n^o 417) fait allusion à un testament ainsi qu'à la nomination d'un curateur pour les enfants mineurs.

Il se marie en secondes noces avec Jehenne de Bourdon, dont il eut également des enfants. Des uns et des autres, nous connaissons seulement de façon sûre l'existence de Mariette, fille du premier mariage, et d'Elisabeth, peut-être issue de la seconde union ; celle-ci épousa un apothicaire, Jacques Hobbe, lequel exercera vers le milieu du **xv^e** siècle, dans la même maison que son beau-père.

Jehan de Louvegny ne dut pas laisser de fils et le nom semble s'être éteint à Amiens après lui.

*

Nous pouvons maintenant, grâce aux données de l'inventaire, faire le tour de la maison du Fauconnier. C'était une petite maison à une seule pièce sur quatre niveaux : rez-de-chaussée sur cave, une chambre au premier étage et un grenier au-dessus. On accédait directement à la cave de la rue, comme il est d'usage dans le Nord de la France ; cette cave servait à déposer des réserves, en particulier l'huile d'olive. Le long de la boutique, et prenant également sur la rue, une allée menait à la cour où se trouvaient les escaliers accédant aux étages supérieurs et aussi quelques marches descendant à la sallette-bas, de grande importance comme nous le verrons ; celle-ci était peut-être prise sur une aile de la maison plus vaste du Bénistoir et comportait une chambre au-dessus pour les réserves. Dans le sens de la profondeur, on avait donc la boutique, la cour du Fauconnier, la sallette-bas et enfin la cour du Bénistoir.

Au rez-de-chaussée, la « boutique » ouvrant sur la rue des Orfèvres et nommée de ce fait « ouvroir », était l'officine ; aucune pièce de mobilier n'est mentionnée, si ce n'est un petit buffet renfermant les épices et une « monstre de bois de quenne » : est-ce un dressoir, ou une sorte de table fermée peinte avec les symboles de la profession, la question se pose ; on peut présumer que les très nombreux produits qui se trouvaient dans l'officine étaient rangés, comme encore de nos jours, sur des rayons fixes devenus de ce fait

« immeubles par destination », de même que les comptoirs, ce qui explique que l'inventaire n'en fasse pas état. On trouvait trois mortiers de « potain » (fonte), dont l'un pesait près de cent livres, avec les pilons, cinq spatules d'airain, huit balances à plateaux d'airain, « tant grandes que petites », avec neuf livres et demie de poids de plomb, un écritoire.

La sallette-bas était bel et bien le laboratoire ; elle avait une cheminée avec sa crémaillère à trois « branchons », un four encore visible en 1908 et qui mesurait 1,06 m de profondeur sur 0,77 m de large et 0,33 m de hauteur au sommet de la voûte. A côté du four, une ouverture était pratiquée dans le mur, donnant accès à la margelle du puits creusé en arrière dans la cour du Bénistoir, ce qui était évidemment d'une grande commodité. On trouvait encore dans cette pièce un Crucifix, une « Notre-Dame » et une « Véronique » (ou Sainte-Face : *Vera Iconica* ; la première représentation de la Sainte-Face était attribuée au Moyen âge à saint Luc, or celui-ci était le patron des médecins et même à Amiens des apothicaires). Il y avait encore dans la sallette une table, de nombreux sièges et escabeaux, les uns en chêne, fabriqués par les « huchiers » ou ébénistes, les autres « caielles de caielliers », c'est-à-dire chaises de menuisiers, un buffet à dossier et tiroirs. Le matériel comprenait les grands et petits chaudrons, les mortiers, l'un de pierre, l'autre de bois, avec les « pestaulx » ou pilons, les bouilloires, les aiguères, les pelles, toute la vaisselle d'étain et de tierchain (alliage d'étain et de plomb), le bassin à barbier et même des armes : rapière, hallebarde et javeline.

Il est donc fort probable que la sallette-bas servait non seulement de laboratoire, mais aussi de cuisine et de salle à manger ; c'était la pièce où l'on vivait, les hommes occupés à la confection des préparations savantes, les femmes aux travaux domestiques, les uns et les autres profitant de la chaleur de la cheminée et de la proximité de l'eau du puits.

La « chambre hault de devant » devait être la chambre à coucher du ménage et peut-être la partageait-il avec des enfants ; on y trouvait des coffres, une table et ses tréteaux, deux chaises, deux lits avec les courtines et les tringles de fer forgé, des courtines venues d'Angleterre, les draps ou « lincheux » de chanvre, tout le linge de maison et aussi la garde-robe : mantelet, robes de femme de drap noir fourrées « de noirs agneaux » ou de « menu vair », les « cotterons » ou jupons, rouges doublés de blanc, les chaperons de drap noir, le réticule et la bourse. Il y avait aussi des robes de drap noir d'hommes, fourrées ou non de noirs agneaux, un vieux pourpoint de satin, un collet à manches, un bonnet et deux chemises. Un petit buffet à une porte renfermait les objets précieux : quatre cuillers dites « d'alchimie », des bourses de soie, le « patenôtre » de corail, le livre d'heures « historié » à deux fermoirs d'argent doré à « usage de femme », enfin une armoire contenait les réserves de sucre.

Le grenier au-dessus de la chambre était meublé d'un « vieil lit » et d'une « couche de bois de quenne », d'une petite « monstre », de bois également, et de coffres de linge et de vêtements d'homme ; enfin on y trouvait un gobelet d'argent.

La « chambre respondant sur cour » servait d'entrepôt à l'apothicaire pour ses réserves d'épicerie et de droguerie. Celles-ci étaient importantes, car l'approvisionnement ne pouvait se faire qu'aux grandes foires pour les denrées exotiques et était tributaire des saisons pour les plantes de la région. Jehan de Louvegny rangeait aussi dans cette pièce ses armes et son armure : bourgeois d'une ville franche, il faisait sans doute partie d'une milice et n'était pas exempt du guet.

En comptant le cellier situé sous l'officine, l'apothicaire disposait donc de quatre pièces professionnelles et de deux pièces privées, le tout d'assez petites dimensions car la sallette (d'après les relevés de Thorel) mesurait $5,26 \times 2,66$ m et seulement 2,04 m de hauteur ; l'ouvroir avait une surface sensiblement égale et l'ensemble des locaux ne dépassait peut-être pas 75 m². L'installation était en somme très modeste et on reste étonné de voir la diversité des marchandises dont disposait Jehan de Louvegny en si peu de place.



Dans quels récipients rangeait-il tous ses produits ? Le terme le plus souvent employé par l'inventaire est celui de « boîte » ou « boiette », quel que soit le matériau utilisé : très souvent le « bois painct », ce peut être aussi la « terre d'anvers » ou de « flandre », ou la « terre de Valence façon Damas » (n° 190).

Nous connaissons évidemment très bien les boîtes de bois peint qui se fabriquaient encore il y a une centaine d'années, que Rabelais nommait « silènes » et dont Ambroise Paré disait « qu'elles étaient peintes par dehors avec or et argent et dedans pleines de poisons ». Elles renfermaient les produits secs : poudres, graines, écorces, etc. (n° 1 à 60), certains étant rangés dans des sacs de toile (n° 61 à 64).

Les pots de « terre d'anvers et de flandre » étaient peut-être réellement importés de ces régions ; on sait en effet que des faïences stanifères furent réalisées dès le début du xvi^e siècle à Anvers sous l'influence italienne.

Les six « boîtes de terre de Valence » étaient vraisemblablement des faïences hispano-mauresques, le centre de Valence ayant été très actif précisément à la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e et ayant fourni une grande quantité de produits sur le marché, qu'on devait trouver sur les foires flamandes ou bourguignonnes ; Amiens était bien placé sur la route allant d'Espagne aux Flandres.

Il est probable que ces récipients étaient exceptionnels et que les plus courants et les meilleurs marché étaient les poteries de fabrication locale, simplement recouvertes d'une glaçure plombifère transparente ou colorée en vert ou brun jaune qui en assurait l'étanchéité, tels ces « vingt pots verts et jaunes » de l'inventaire (n° 190 f) pouvant venir des fours de Beauvais et Conchy-les-Pots.

Treize boîtes (n° 290) étaient recouvertes de tierchain (étain plus plomb) ; en tierchain également, douze petites « quennes », cannes ou cruches (on peut penser aux cannes à lait normandes), ainsi que dix « pots à biberons », c'est-à-dire de la forme des chevrettes.

L'inventaire ne précise pas dans quoi étaient contenus les liquides, bien que l'ouvroir ait recélé plus de trente sirops, sans compter les huiles, les conserves, etc... On peut donc supposer qu'ils étaient mis dans des pots en terre commune grise, vernissés seulement à l'intérieur ou en bouteilles de verre dont la fabrication était importante dans la vallée de la Bresle ; mais ces récipients n'avaient qu'une valeur négligeable. On trouve cependant au n° 228 de l'inventaire « cent potz eaux en plusieurs bouteilles », le mot « pot » devant être pris ici comme mesure de capacité (le pot à bière valait alors à Amiens 2,38 l, le pot à vin 2,09 l).

Jehan de Louvegny étant non seulement apothicaire, mais aussi mercier⁴, droguiste, embaumeur, fabricant de cierges, épicier, on ne sera pas surpris de trouver chez lui en plus des éléments hétéroclites qui entraient dans les préparations médicamenteuses, certains articles étrangers à l'art pharmaceutique.

Les produits d'origine minérale sont peu nombreux, ceux qui proviennent des animaux sont encore plus rares, les végétaux fournissant au moins les trois quarts de la liste.

Produits minéraux ? Nous relevons l'alun, mordant indispensable pour les textiles, et on sait qu'Amiens était un centre de tissage des draps, le sel ammoniac, la « pierre calamite » (oxyde de fer magnétique), le vert-de-gris, le sublimé, la tutie, onguent d'oxyde de fer mêlé à d'autres oxydes, l'airain brûlé, la terre sigillée, la céruse, le sulfate de zinc, le sulfate de fer, le soufre, le cristal de roche et les pierres précieuses, en particulier le lapis lazuli. Nous trouvons enfin, et cela dans deux pièces différentes, une livre d'huile de pétrole.

Les produits d'origine animale sont bien ceux que nous attendons : poudre de mumie (cadavre humain embaumé), fiente de lézard, bouse, rapure d'ivoire, os d'éléphant brûlé, mouches cantharides, carabes, huile de vers, os

4. Un document de 1507 le cite parmi les maîtres inspecteurs du métier de mercier.

de cœur de cerf, « coccym » en quantité importante : sept livres (probablement la cochenille utilisée en teinture pour le textile, les draps rouges étant une spécialité amiénoise), musc, castor, « braiettes » (peut-être des morceaux de mou de veau), couleuvrettes (ou vipères ?), huile d'aspic, miel rosat, saindoux (graisse d'oie probablement), graisses rouges, enfin « le beurre de mai ».

Les ressources offertes par les plantes se présentaient sous toutes les formes possibles : racines, écorces, résines ou sucs, baies ou fruits, graines, provenant en grande partie de la campagne ou des jardins picards, mais parfois aussi importées de très loin, du Levant ou des Indes.

Racines :

Iris de Florence ;
Valeriana celtique ;
Rhubarbe ;
Jacinthe ;
Mandragore ;
Galanga ;

Costus amer ou costus Indicus ;
Costus dulcis ;
Tormentille ;
Ellébore noir ;
Aristolochie longue ;
Réglisse.

Tiges et écorces :

Bois d'aloès ;
Zélobalsamy ou laurier de la Mecque ;

Calamis aromaticus ;
Cèdre blanc et rouge.

Feuilles :

Capillaires ;
Surmontain, sorte de fenouil ;
Casselyne ou *cassia lignea* ;
Séné vert ;

Marrube blanc (?) ou pressin ;
Gracia dei ou *gratiola officinalis* ou
herbe au pauvre homme ;
Benoîte.

Fleurs :

Roses de Provins.

Sucs et résines :

Sandragon ou *calamus draco* ;
Camphre ;
Oppoponax ;
Galbanum ;
Styrax officinalis ;
Tournesol ;
Myrrhe ;
Mastic ou *Terebinthus lentiscus* ;
Scammonée ;

Labdanum ;
Sarcocolle ;
Gomme élémi ;
Bdellium ;
Gomme du lierre ;
Gomme arabique ;
Gomme adragante ;
Baume des jardins.

Fruits ou baies :

Coloquintes ;	Cerises ;
Myrtilles ;	Les cinq mirobolans.
Cardamome ;	

Graines :

Pignons ;	Grémil ou <i>lythospermum officinale</i> ;
Panais ;	Cresson nolain ou cresson aliénois ;
Carthame ;	Oseille ;
Staphysaigre écarlate ;	Pion, probablement pivoine (pionne en picard) ;
Sumac ou <i>Rhus coriaria</i> ;	
Fénugrec ;	Un champignon : l'agaric.

L'inventaire comporte un grand nombre de préparations : sirops, conserves, des électuaires dont le *diacatholicum* de Nicolas, la *theriaca magna* et la thériaque commune, des huiles (huiles de fleurs comme le lys, la violette ou le nénuphar), des onguents, des épices : poivre, gingembre, safran, l'opiat d'Alexandre, des emplâtres : emplâtre de céroène, emplâtre *pro stomacho*, diachilon, cérat des trois santaux, etc...

Enfin, et ceci est inattendu, on trouve une livre de « café ». Pour Thorel, le scribe a mal écrit et il ne peut être question du café, qui n'a été importé en Europe qu'au commencement du XVII^e siècle, mais peut-être de la casse qui entrait dans la composition des clystères. Pour nous, l'erreur paraît un peu trop sollicitée. Le café, bien avant de devenir le breuvage qui nous est familier, était connu comme médicament en Orient et Avicenne au XV^e siècle le mentionne dans son second *Canon*, ainsi que Gaspard Bauhin (1560-1624) dans le *Pinax*, et Rauwolf dans son Itinéraire d'Orient dès 1583⁵. Etant donné l'influence considérable de la médecine arabe en Occident au Moyen âge, il ne semble pas impossible que le café soit parvenu comme remède dans une ville aussi bien placée sur le trajet du commerce international qu'Amiens, quitte à être oublié par la suite pendant un siècle.

L'inventaire se termine par la simple énumération de quelques documents relatifs à des affaires de famille et à des créances à recouvrer sur certains clients.



Nous avons vu ainsi l'essentiel de ce que contenait la maison de Louvigny ; ajoutons que l'inventaire précise pour chaque article la quantité en

5. *Dictionnaire universel* de Trévoux, Paris, 1771, art. *Café*.

poids ou en capacité, ainsi que la « prisée », c'est-à-dire l'estimation en sols et deniers, deux indications qui sont loin d'être dénuées d'intérêt mais dont l'examen nous aurait entraînés trop loin.

Il serait peut-être intéressant maintenant de nous demander ce qui pouvait manquer chez notre apothicaire ; en premier lieu, il semble que dans cette officine ne se soit trouvé absolument aucun livre, manuscrit ou imprimé, hormis un livre d'heures « à usage de femme ». Les seuls écrits mentionnés sont des papiers d'affaires. Le savoir de notre apothicaire tenait-il en quelques recettes traditionnelles, peut-être notées sur un cahier au cours de l'apprentissage ? Il y a un écritoire dans la boutique de Jehan de Louvegny et celui-ci s'en servait certainement pour faire les comptes de ses clients, peut-être aussi pour leur rendre service et écrire quelque lettre, l'apothicaire jouant souvent le rôle d'écrivain public.

Jehan de Louvegny nous apparaît bien encore comme un homme du Moyen âge ; il est bourgeois de la ville, certes, mais aussi une sorte d'artisan de la pharmacie, préparant ses électuaires en famille, dans la sallette bas, le chaudron aux médicaments voisinant avec la marmite de la soupe au lard et aux choux. Il n'a rien de l'alchimiste et n'a que faire de la cabbale ; mais il donne satisfaction apparemment à sa clientèle, son armure est prête pour le service de la Ville et il s'occupe même des intérêts de la profession.

C'est ainsi que, le 20 décembre 1503, l'échevinage reçut une « requête présentée par Jehan Delattre et Jehan de Louvegny, apothicaires, demandant interdiction et deffense estre faicte a ung homme d'église... nommé Sire Pierre de Denon, practiquer l'état de médecin ». L'entente entre médecins et apothicaires était donc étroite à Amiens en cette aube de la Renaissance.

Simonne VALETTE,
76, place Saint-Jacques,
75014 Paris.

SUMMARY

Jehan de Louvegny, Apothecary in Amiens in 1500. — In the records of Amiens, one finds the inventory drawn up after the death in 1520 of an apothecary of the town, Jehan de Louvegny; this document describes the shop and laboratory as well as the rooms where the family lived with all the furniture: the drugs, ustensils, crockery, and also clothes for men and women — but not a single book. J. de L. was not an alchemist, but a good townsman and a craftsman of pharmacy.